

**PÔLE**

**DES ACTIVITÉS & CULTURE SPORTIVE**

**FSGT** *Fédération Sportive  
et Gymnique du Travail*



**COMMISSION FÉDÉRALE  
DES ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES**

**CF2A**



# Championnat de France FSGT d'athlétisme en salle Stade Couvert Val de Reuil (27)

**QUALIFICATIF POUR LA PROCHAINE EPREUVE INTERNATIONALE**

Confédération Sportive Internationnelle Travailleuse

**ZAGREB JUILLET 2021 (CROATIE)**

**Minimes  
Cadets  
Juniors  
Seniors  
Vétérans**

**Samedi 21 Mars 2020**

Commission Fédérale des Activités Athlétiques  
[www.cf2a.wordpress.com](http://www.cf2a.wordpress.com) – [athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org)

14 rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX  
Tel : 01.49.42.23.64

# Championnat de France F.S.G.T. d'ATHLETISME en SALLE

C'est avec une grande satisfaction que la Commission Fédérale des Activités Athlétiques organise, une nouvelle fois, ces championnats dans les installations du stade couvert d'athlétisme de VAL DE REUIL (27) louées, en la circonstance, par notre Fédération.

Le stade se situe exactement : Chaussée de Ritterhude- 27100 VAL DE REUIL (voir plan dans ce dossier).

Il est doté d'une piste de vitesse et de haies de 60 mètres (6 couloirs), d'un anneau de 200 mètres (6 couloirs). Première française, c'est le seul stade couvert équipé d'une piste droite d'accélération longue de 150 mètres.

Nous disposerons de la salle d'échauffement devant laquelle sera disposée la chambre d'appel par laquelle le passage sera **obligatoire** pour les coureurs et marcheurs pour confirmation de leur inscription ; les participants aux concours se rendront directement sur le lieu du concours, 15 minutes avant l'horaire prévu.

**ATTENTION, à leur arrivée les minimes doivent se rendre à la chambre d'appel pour leurs concours de poids et/ou de longueur afin de savoir dans quel concours ils sont inscrits.** C'est au même endroit que se présenteront les officiels pour la constitution du jury et la prise des feuilles de concours.

**Aucun nouvel engagement ne sera accepté sur place.**

**Bien entendu, nous vous appelons tous à respecter les lieux :**

- *Ne pas manger dans les gradins,*
- *Ne montez pas dans les tribunes avec vos chaussures à pointes,*
- *Jetez toutes vos ordures dans les poubelles que vous trouverez en nombre suffisant,*
- *Pas de marquages divers à la craie --> apportez du ruban adhésif.*

---

## Critères de sélection pour les épreuves Internationales

*En 2021 aura lieu la prochaine épreuve internationale CSIT (Confédération Sportive International Travailleuse et Amateur) à Zagreb en Croatie.*

*A cette occasion la CFAA est sollicitée pour constituer une sélection d'athlète afin d'y participer.*

Pour information, les résultats du présent championnat (Salle 2020) ainsi que les championnats de Piste 2020 et de Salle 2021 serviront de base à cette sélection.

---

**Avec vous, pour vous, avec l'aide de tous...**

***BON CHAMPIONNAT à TOUS !***

## Engagement des athlètes et réglementation fédérale

Nous vous rappelons que les ENGAGEMENTS doivent être réalisés en respectant la réglementation fédérale de la saison 2019/2020 rappelée ci-après.

ATTENTION il est impératif d'utiliser le fichier Excel se trouvant sur le site de la CFAA, suivre le lien ci-dessous :

### Lien vers le site CFAA

Les inscriptions doivent impérativement se faire avant le 28 Février 2020.

### Règles Administratives et Financières

- L'affiliation du club de la F.S.G.T pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre «**F.S.G.T – Athlétisme – Présentation ACIPAPS**» doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de «non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ». **A tout moment d'une compétition**, les officiels et/ou membres de la C.F.2A **peuvent demander la présentation de la licence.**
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les consignes et modalités précisées ci-après.**
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers.** Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Le règlement des engagements est à adresser par courrier postal à : FSGT – CFAA – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la F.S.G.T – mettre au dos le nom et la date du championnat)-**sans remboursement en cas de non-participation.**
- Les athlètes sélectionnées doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club** pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste portant le nom du club) doit être porté lors de **la remise des récompenses.**

### Critères et demandes de qualification

**La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national** : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales. Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations,...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus. Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.

<b>SALLE ou INDOOR Minimes à Vétérans</b>	Championnat régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés(*). Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions FSGT <b>du calendrier de la saison de salle en cours</b> . Elle doit être adressée auprès de la commission ou du comité départemental, qui examine et valide ou refuse.
---	--

- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CF2A.

Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.

### Les demandes de qualification et d'engagement

- 1 Les clubs inscrivent les athlètes **avec des performances d'engagement** (selon la modalité d'inscription indiquée dans la plaquette du championnat) et envoient ces demandes d'inscription à la CFAA ([athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org)). **Attention** chaque inscription à un championnat comporte une **date limite d'inscription**.  
Les clubs indiquent dans le document d'inscription les demandes de repêchage.
- 2 Les comités, régions (via les commissions d'athlétisme si elles existent) valident les demandes d'inscription et de repêchage des clubs (au maximum à la date limite) envoyées par la CFAA.
- 3 Retour par les commissions, comités, régions des athlètes retenus aux clubs.
- 4 La CFAA publie la liste des athlètes engagés sur son site internet (<https://cf2a.wordpress.com>) le plus tôt possible avant le championnat.

La liste des engagés (sans performance) validée par la CFAA sera publiée, si possible, avant l'épreuve sur le site fédéral <https://cf2a.wordpress.com> . Les résultats et photos seront également publiés sur ce site.

#### Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

**Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.**

#### Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T.

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent **en totalité** à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" des épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses :

- Médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de "CHAMPION de FRANCE FSGT".
- Coupes des compétitions par équipes.

- Repas des officiels (remboursés au prix coûtant aux organisateurs).
- Location des installations.
- Etc.

<b>SALLE ou INDOOR MINIMES à VÉTÉRANS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ 4,00 € par épreuve pour les Seniors – Vétérans</li> <li>☛ 3,00 € par épreuve pour les Minimes- Cadets - Juniors</li> <li>☛ 4,00 € par relais</li> </ul>
---	--

### **Précisions :**

- Relais : pas d'équipe 2 dans la finale A si l'équipe 1 du club est déjà qualifiée dans cette finale.
- Seules les courses de 60 m plat donnent lieu à des séries et finales.
- Dans les autres courses, les meilleurs temps d'engagement seront regroupés dans des finales A, B, C, etc., mais les titres et podiums seront établis toutes finales confondues.
- Pour les courses, confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au minimum 30 minutes avant l'épreuve.
- Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiels au démarrage de l'échauffement de l'épreuve.
- **Les athlètes SENIORS 1 et 2 participent dans une seule catégorie "SENIORS" avec le classement et les critères des courses et concours des seniors 1.**
- **Les athlètes VÉTÉRANS 1- 2 – 3 – 4- 5 participent dans une seule catégorie "VÉTÉRANS" avec le classement et les critères des courses et concours des vétérans 1.**

### **CLASSEMENTS INDIVIDUELS :**

- Médaille à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

### **CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES (relais) :**

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 6 athlètes (3 hommes et 3 femmes) ou 4 pour les minimes (2 garçons et 2 filles) des trois premières équipes.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 6 athlètes de la première équipe **toutes catégories** et des 4 athlètes minimes.



### **ATTENTION**

**Dans un souci d'amélioration des épreuves fédérales, et pour que les épreuves se déroulent à l'heure prévue, la CFAA a décidé :**

- **de limiter le nombre d'épreuves par personne à 3 + 1 relais.**
- **que le nombre d'essais est limité à 4 par athlète (pour toutes les catégories) sauf pour la hauteur et la perche.**
- **par ailleurs, les minimes étant nombreux sur cette compétition, les concours de la longueur et du poids ont été divisés en deux.**

**Il est donc important pour que les concours soit de niveau homogène que les responsables de club fassent figurer les performances de leurs athlètes lors de l'engagement.**

**Les concours étant préparés à l'avance, il ne sera pas possible de changer la composition de ceux-ci le jour de la compétition.**

## Situation du stade couvert de Val de Reuil

Adresse :  
chaussée de Ritterhude  
(sur le plan localisé en A2 / A3)



### Avec la SNCF

=> Au départ de la Gare Saint Lazare – gare de Val de Reuil - compter 1h00 à 1h15 de transport.

### Par la route

=> Du Nord : environ 290 km

A 25- Direction Paris- Bruxelles- Valenciennes → E44 / A29 direction Reims- Rouen- St Quentin- Amiens → A28 E402 direction Vernon / Cergy Pontoise / Dieppe → N15 / A13 Direction Evreux – Sortir à Val de Reuil par la D77.

=> Au départ de Paris = environ 115 km

Prendre la A 14 (Autoroute de Normandie) à partir de la Défense direction Rouen → Sortie 19 continuer sur la N154 direction Val de reuil puis la N 154.

=> En provenance du Sud = Environ 580 km au départ de Lyon- Environ 890 km au départ de Marseille  
Prendre A6 en direction de Paris → A6B en direction de Lille → A86 / N12 Direction Rouen → Sortie 19 jusqu'à Val de Reuil.

### Liste des hôtels se trouvant à proximité

#### **Hotel Mercure Rouen Val de Reuil**

7 Voie des Clouets - 27100 Val De Reuil - Tel : 02 32 59 09 09 - Email : accorhotels.com

#### **Hôtel Formule 1 Rouen Louviers le Vaudreuil**

123 Rue B. Chédeville - 27100 Le Vaudreuil - Tel : 08 91 70 52 78 - Email : accorhotels.com

#### **Hôtel Ibis Styles Rouen Val de Reuil**

Ruelle du coin des saules, 27100 Val de Reuil E-mail : accorhotels.com

#### **Fasthotel Rouen Sud- Val de Reuil**

3 Voie des Clouets - 27100 Val-de-Reuil - Tel : 02 32 61 06 06 - [fasthotel.com](http://fasthotel.com)

#### **Best Hotel Rouen Est- Val de Reuil**

Voie des Clouets - 27100 VAL DE REUIL - Tél : 02 32 59 51 27 –Site : <http://www.besthotel.fr>



# Lutte antidopage : CONTROLE



Nous demandons à chaque club de répercuter les informations suivantes à leurs athlètes car chaque sportif-ve est susceptible d'être convoqué-e- pour un contrôle anti-dopage.

- **Quand ?** en compétition, à l'entraînement, à domicile, en France comme à l'étranger.
- **Comment ?** L'athlète est informé-e- du contrôle juste à la fin de son épreuve, directement par un délégué fédéral (personne habilitée par les instances fédérales). L'athlète signe une convocation et dès lors, une personne va alors le suivre partout jusqu'à ce qu'il se présente au médecin contrôleur.
- **Où ?** L'athlète a environ une heure maximum pour se rendre sur le lieu indiqué dans sa convocation. Il est nécessaire d'avoir une pièce d'identité, la licence FSGT, son sac avec des vêtements et les éventuelles ordonnances. Une personne de son choix peut l'accompagner.
- **TOUS CAS DE REFUS OU DE NON PRÉSENTATION AU CONTRÔLE EST SANCTIONNÉ COMME UN CONTRÔLE POSITIF.**

## Comment sont désignés les sportifs ?

Selon l'ordre de mission, le sportif contrôlé est choisi par tirage au sort, en fonction des résultats d'une compétition ou sur libre choix du préleveur. Il reçoit personnellement une notification individuelle remis par un accompagnateur à contresigner et doit se présenter à la salle de contrôle (muni d'une pièce d'identité et de la licence, seul ou accompagné d'un membre de son entourage).

## Rôle du délégué Fédéral

C'est lui qui sera contacté par le médecin et mettra en place ce contrôle en collaboration avec le préleveur. Il doit veiller au bon déroulement avant, pendant et après le contrôle en favorisant le travail du préleveur si celui-ci le lui demande. Il assure de la conformité du local et du fléchage du lieu. Il est présent lors de la désignation des sportifs à contrôler.

En cas d'absence de pièces d'identité, il se porte garant de l'exactitude des renseignements fournis par le sportif. Il vérifie avec le médecin l'absence d'anomalie sur le procès-verbal et l'exactitude des numéros de code figurant sur la feuille annexe destinée au laboratoire. Sa participation active au contrôle antidopage est un facteur qui doit permettre d'éviter d'éventuels vices de procédure.

Il ne peut assister ni à l'entretien, ni à l'examen médical, ni au prélèvement. Il signe le procès-verbal de contrôle.

## Ce qu'il faut savoir

Le sportif peut se faire accompagner par la personne de son choix, quelle qu'elle soit. Celle-ci peut assister à toutes les étapes du contrôle sauf l'entretien, l'examen médical et le prélèvement. Les mineurs peuvent être accompagnés d'un parent.

Avant le prélèvement, les médicaments ou produits pris par le sportif récemment peuvent être consignés dans le procès-verbal de prélèvement.

## Le local

Il doit comprendre : une salle d'attente, une salle pour le secrétariat, un toilette W.C. et lavabo.

## L'aménagement du local

1)- La salle d'attente doit être suffisamment spacieuse pour recevoir 10 personnes. Elle doit être : munies de sièges, de boissons (eaux en bouteilles, jus de fruits.) en quantité suffisante (les bouteilles devront être fermées d'origine afin qu'un utilisateur ne puisse porter de soupçons sur la qualité du breuvage et devront être en verre pour éviter toutes contestations voire intrusion par seringue d'un corps étranger).

2)- La salle de secrétariat et de contrôle doit être suffisamment spacieuse pour pouvoir y installer une table pour recevoir les flacons et récipients à choisir par les coureurs, ainsi qu'une table pour servir de table de secrétariat et doit être équipée de 4 chaises (médecin, sportif et accompagnateur pour les mineurs), une poubelle, du papier toilette...

**HORAIRES CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT en Salle  
SAMEDI 21 MARS 2020 - VAL DE REUIL (27100)**

HORAIRES	COURSES ANNEAU	HORAIRES	COURSES LIGNE DROITE	HORAIRES	HAUTEUR	HORAIRES	SAUTOIR 1	HORAIRES	SAUTOIR 2	HORAIRES	PERCHE	HORAIRES	POIDS
09 H 00	3 000M MIM/CAM						TRIPLE SAUT CAM/JUM/SEM/VE	09 H 00	TRIPLE SAUT CAF/JUF / SEF/VEF			9 h 00	VE
09 H 20	3 000M JUM/SEM/VE										TC M		
09 H 40	3 000M TC F	09 H 30	60M Haies CAM/JUM/SEM/VE 60M Haies CAF/JUF/SEF/VEF 60M séries MIF							09 H 30			
10 H 00	3 KM MAR TC F	9 h 45		10h00	JUM/SEM/VE							10h00	SEF/JUF
10 H 30	3 KM MAR TC M	10 h 15 10 h 30	60M séries CAF 60M séries JUF			10 H 30	LONGUEUR MIM concours 1	10 H 30	LONGUEUR MIM concours 2				
		10 h 40 10 h 50 11 h 00	60M séries SEF 60M séries VEF 60M séries CAM									11h00	CAM
				11h15	MIF/CAF/VEF								
		11 h 30 11 h 50 12 h 00	60M séries JUM 60M séries SEM 60M séries VEM			12h00	LONGUEUR MIF concours 1	12h00	LONGUEUR MIF concours 2			12h00	JUM/SEM
		12 h 15 12 h 30 12 h 35	60M séries MIM 60M finales MIF 60M finales CAF	12h30	MIM/CAM								
		12 h 40 12 h 45 12 h 50 12 h 55	60M finales JUF 60M finales SEF 60M finales VEF 60M finales MIM										
		13 h 00 13 h 05 13 h 10 13 h 15	60M finales CAM 60M finales JUM 60M finales SEM 60M finales VEM			13h30	LONGUEUR JUF / SEF	13 H 30	LONGUEUR CAM			13h00	MIF concours 1
13 h 30	200 M CAF												
13 h 45	200 M JUF												
13 h 50	200 M SEF												
14 h 00	200 M VEF												
14 h 05	200 M CAM												
14 h 25	200 M JUM												
14 h 35	200 M SEM												
14 h 50	200 M VEM												
15 h 00	300 M CAF												
15 h 05	300 M CAM												
15 h 15	400 M JUF			15 H 00	JUF/SEF	15 H 00	LONGUEUR JUM/SEM/VE	15 H 00	LONGUEUR CAF/VEF	15 H 00	TC F	15h00	CAF/VEF
15 h 20	400 M SEF												
	400 M VEF												
15 h 30	400 M JUM												
15 h 35	400 M SEM												
15 h 45	400 M VEM												
15 h 50	800 M CAF												
	800 M CAM												
15 h 55	800 M JUF												
16 h 00	800 M SEF												
16 h 05	800 M VEF												
16 h 10	800 M CAM												
16 h 15	800 M JUM												
16 h 20	800 M SEM												
16 h 25	800 M VEM												
	1000 M série 1 MIF												
	1000 M série 2 MIF												
16 h 40	1000 M série 1 MIM												
	1000 M série 2 MIM												
16 h 55	1500 M TC F												
	1500 M CAM/SEM												
17 h 05	1500 M JUM/VE												
17 h 15	RELAYS MIF/MIM												
17 h 25	4x1 TOUR MIXTE												
17 h 35	6x1 TOUR MIXTE S1												
17 h 45	6x1 TOUR MIXTE S2												
17 h 55													